



**PRÉFET
DE L'INDRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
départementale
des territoires**

Service planification, risques, eau, nature (SPREN)

Monsieur le Président de la
communauté de Communes Eguzon
Argenton Vallée de la Creuse
BP 119
36 200 ARGENTON SUR CREUSE

Châteauroux, le 25 juin 2026

Affaire suivie par :
Mel : philippe.viaud@indre.gouv.fr

OBJET : Modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Péchereau
REF. : Courrier du 16 juin 2026
P.J. :

Par courrier reçu le 16 juin 2026 en notre service, vous m'avez transmis, pour avis, le projet de modification simplifiée du Plan local d'Urbanisme (PLU) de la commune du Péchereau, prescrit par délibération du conseil communautaire en date du 09 février 2026.

L'objet de l'évolution du document d'urbanisme de la commune du Péchereau porte sur la modification du règlement graphique pour désenclaver une zone Urbaine afin de permettre l'aménagement d'un accès technique et de voirie nécessaires à la constructibilité de la zone.

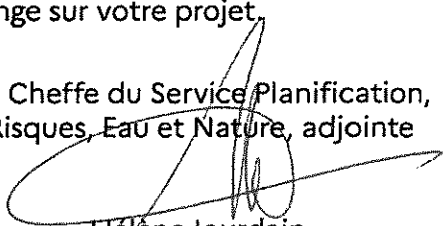
Ce projet ne remet pas en cause l'économie générale du Projet d'Aménagement et de Développement Durable de votre PLU; la procédure de modification simplifiée (MS) répond aux besoins d'évolution du PLU actuel et n'appelle pas d'observation de notre service en qualité de personne publique associée; aussi, j'émetts un avis favorable au projet de modification simplifiée n°1 du PLU du Péchereau.

J'appelle votre attention sur le fait que ce document devra être diffusé sur le Géoportail de l'Urbanisme (GPU) pour être exécutoire, et qu'une fois approuvé, fera l'objet d'un contrôle de légalité qui portera à la fois sur le fond, mais également sur la forme. Ce présent avis ne préjuge pas des conclusions de ce contrôle de légalité.

Je vous rappelle que cet avis devra être joint au dossier de consultation du public.

Notre service se tient à votre disposition pour tout échange sur votre projet.

La Cheffe du Service Planification,
Risques, Eau et Nature, adjointe


Hélène Jourdain



**PRÉFET
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Régionale des Affaires Culturelles

**Unité Départementale de l'Architecture
et du Patrimoine de l'Indre**

Affaire suivie par Emmanuel GERBAUD

Ref : GS / EG / n°

Châteauroux, le 26/06/2026

L'architecte des Bâtiments de France

à

**La directrice de l'urbanisme et de l'habitat
Communauté de communes Vallée de la Creuse**

OBJET : PLU de Le Pêchereau
Modification simplifiée n°1 du 9 février 2026

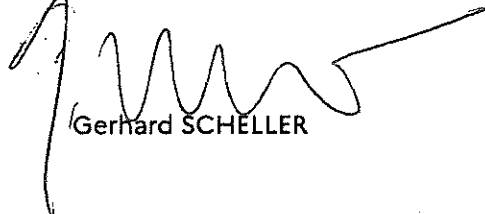
Vous m'avez sollicité pour le dossier cité en objet. Je vous informe que ce projet appelle de ma part les observations suivantes.

Le projet de modification simplifiée consiste à modifier en zone U deux parcelles BH 212 partiellement située en zone Na et BH 213 totalement située en Na, afin de permettre la construction d'une voie d'accès pour la desserte et la viabilisation d'une parcelle constructible BH 54 située en U.

Le rapport de présentation indique que, la préservation du patrimoine étant garantie par l'intervention systématique de l'architecte des Bâtiments de France (ABF), l'impact sur le patrimoine est nul. Certes, le secteur est situé dans le périmètre de protection de la « Maison à Trois Carres », monument historique inscrit. Toutefois, la covisibilité entre le secteur et le monument n'étant pas établie, l'autorité qui délivre l'autorisation d'urbanisme peut passer outre l'avis simple de l'ABF.

En l'absence d'enjeu patrimonial ou paysager sur ce secteur, je n'ai pas d'objection à ce projet de modification simplifiée.

L'architecte des Bâtiments de France


Gerhard SCHELLER



Re: Consultation PPA - Modification simplifiée PLU Le Pêchereau

À partir de Vincent MILLAN <vincent.millan@orange.fr>

Date Jeu 2026-06-18 08:11

À viviana.benard-gillet@lavalleedelacreuse.fr <viviana.benard-gillet@lavalleedelacreuse.fr>

Madame Bernard-Gillet,

Je vous confirme accuser réception de cette consultation et vous informe donner suite à cette demande de modification simplifiée du PLU de la commune de Le Pêchereau.

Bien cordialement

Vincent Millan

Président de la communauté de communes Eguzon – Argenton – Vallée de la Creuse

envoyé : 17 juin 2026 à 15:51

de : "viviana.benard-gillet@lavalleedelacreuse.fr" <viviana.benard-gillet@lavalleedelacreuse.fr>

à : "vincent.millan" <vincent.millan@orange.fr>

objet : Consultation PPA - Modification simplifiée PLU Le Pêchereau

Monsieur le Président du SCOT,

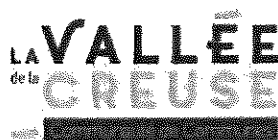
Vous trouverez ci-joint, un courrier avec le délai de consultation pour la modification du PLU de la Commune de Le Pêchereau ainsi que le dossier.

Cette modification porte sur un point très précis du zonage.

Je vous prie de bien vouloir m'accuser réception de ce courrier par retour de mail.

Restant à votre disposition.

Bien cordialement.



Viviana BENARD GILLET

Directrice de l'Urbanisme et de l'Habitat

Communauté de Communes Eguzon Argenton Vallée de la Creuse

Tel : 06 03 90 36 50

www.lavalleedelacreuse.fr |   



RE: TR : TR: Consultation PPA - Modification simplifiée PLU Le Pêchereau

À partir de Mairie Le Pechereau <mairie@lepechereau36.fr>

Date Lun 2026-06-22 15:04

À viviana.benard-gillet@lavalleedelacreuse.fr <viviana.benard-gillet@lavalleedelacreuse.fr>

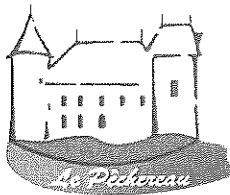
Bonjour,

Nous accusons réception de votre mail que nous transmettons à monsieur le Maire pour suite à donner.

Cordialement.

Corinne ALLILAIRE, Adjoint administratif principal de 1ère classe.

Service accueil - état civil - cimetière - urbanisme - élections - voirie



Mairie Le Pêchereau

Espace Jean Descout, Château du Courbat

36200 LE PÊCHEREAU

Tél : 02.54.24.04.97

Horaires d'ouverture :

Lundi : 14 h 00 - 16 h 30

Mardi : 8 h 30 - 12 h 00 et 14 h 00 - 16 h 30

Mercredi et Jeudi : 8 h 30 - 12 h 00 et 13 h 30 - 16 h 30

Vendredi : 13 h 30 - 16 h 30

Samedi : 8 h 30 - 12 h 00 (permanence administrative)

De : Indre MAIRIE DU PECHEREAU <mairie.dupechereau@orange.fr>

Envoyé : mercredi 17 juin 2026 16:12

À : Mairie Le Pechereau <mairie@lepechereau36.fr>

Objet : TR : TR: Consultation PPA - Modification simplifiée PLU Le Pêchereau

Le : 17 juin 2026 à 16:05 (GMT +02:00)

De : "viviana.benard-gillet@lavalleedelacreuse.fr" <viviana.benard-gillet@lavalleedelacreuse.fr>

À : "germainlefebvre" <germainlefebvre@orange.fr>

Cc : "mairie.dupechereau@orange.fr" <mairie.dupechereau@orange.fr>

Objet : TR: Consultation PPA - Modification simplifiée PLU Le Pêchereau

Monsieur le Maire,

Par délibération du 9 février 2026, la communauté de Communes Eguzon Argenton Vallée de la Creuse a décidé de prescrire une modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la

commune de Le Pêchereau.

Conformément aux dispositions du code de l'urbanisme, vous êtes associés à cette procédure en qualité de personne publique associée et à ce titre, vous trouverez ci-joint un exemplaire du dossier.

Je vous remercie de nous faire part de vos observations et avis **avant le 30 juin 2026**.

Vous trouverez ci-joint, le rapport pour la modification du PLU de la Commune de Saint-Gaultier et l'accusé réception de la MRAE.

Cette modification porte sur un point très précis du zonage.

Je vous prie également de bien vouloir m'accuser réception de ce courrier par retour de mail.

Restant à votre disposition.

Bien cordialement.



Viviana BENARD GILLET

Directrice de l'Urbanisme et de l'Habitat

Communauté de Communes Eguzon Argenton Vallée de la Creuse

Tel : 06 03 90 36 50

www.lavalleedelacreuse.fr |   



RE: Consultation PPA - Modification simplifiée PLU Le Pêchereau

À partir de udap.indre <udap.indre@culture.gouv.fr>

Date Mar 2026-06-23 12:08

À viviana.benard-gillet@lavalleedelacreuse.fr <viviana.benard-gillet@lavalleedelacreuse.fr>

Bonjour,

Nous en accusons bonne réception.

Cordialement,

Laëtitia MADROLLES

Secrétariat

Unité départementale de l'architecture et du patrimoine de l'Indre

Cité administrative, boulevard George Sand, bât C, CS 10514, 36018 Châteauroux cedex

L'UDAP 36 reçoit uniquement sur rdv.

Merci de nous contacter les lundi, mardi, jeudi et vendredi matin.

Tél. : 02.54.08.78.80

www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Centre-Val-de-Loire

Nouveau !

Découvrez notre [Guide d'insertion architecturale et paysagère des panneaux solaires dans la région Centre-Val de Loire](#)

Et pour tous vos projets, n'oubliez pas de consulter le site culture.gouv.fr / [Mes travaux en site protégé](#)



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

Direction régionale
des affaires culturelles
Centre-Val de Loire

*Liberté
Égalité
Fraternité*

De : viviana.benard-gillet@lavalleedelacreuse.fr <viviana.benard-gillet@lavalleedelacreuse.fr>

Envoyé : vendredi 19 juin 2026 13:41

À : udap.indre <udap.indre@culture.gouv.fr>

Objet : Fw: Consultation PPA - Modification simplifiée PLU Le Pêchereau

Voici la PJ manquante pour le Pêchereau.
Bien cordialement.

Envoyé à partir de [Outlook pour Android](#)

From: viviana.benard-gillet@lavalleedelacreuse.fr <viviana.benard-gillet@lavalleedelacreuse.fr>

Sent: Wednesday, 17 June 2026 15:51:30

To: vincent.millan@orange.fr

Subject: Consultation PPA - Modification simplifiée PLU Le Pêchereau

Monsieur le Président du SCOT,
Vous trouverez ci-joint, un courrier avec le délai de consultation pour la modification du PLU de la Commune de Le Pêchereau ainsi que le dossier.
Cette modification porte sur un point très précis du zonage.
Je vous prie de bien vouloir m'accuser réception de ce courrier par retour de mail.

Restant à votre disposition.
Bien cordialement.



Viviana BENARD GILLET

Directrice de l'Urbanisme et de l'Habitat

Communauté de Communes Eguzon Argenton Vallée de la Creuse

Tel : 06 03 90 36 50

www.lavalleedelacreuse.fr |   

Merci de nous aider à préserver l'environnement en n'imprimant ce courriel et les documents joints que si nécessaire.